

PL 12661 : ATTENTION, DANGER !! Importante augmentation des heures d'enseignement. IL EST URGENT DE SE MOBILISER !

Une fois de plus, les enseignant.e.s du Cycle d'orientation sont l'objet d'attaques de la part d'une frange de la droite.

Il s'agit cette fois d'un projet de loi (<http://ge.ch/grandconseil/data/texte/PL12661.pdf>), émanant essentiellement du PLR, sur le temps de travail des enseignant.e.s du CO.

Concrètement, ce projet prévoit une importante augmentation des heures d'enseignement, comme le montre le tableau ci-dessous.

Poste	Heures d'enseignement Situation actuelle	Heures d'enseignement Projet
50%	10-12	13-15
63%	13-15	16-19
80%	16-19	20-24
100%	20-24	25-30

Officiellement, le projet prétend vouloir diminuer les charges administratives au profit d'heures d'enseignement (« Moins de tâches administratives, plus d'heures d'enseignement au cycle d'orientation »). Sans préciser, bien entendu, de quelles charges administratives les enseignant.e.s pourraient être allégé.e.s. Imagine-t-on une école sans contrôle des absences, sans contacts avec les parents, sans gestion des carnets d'élèves, sans réunions de groupes de disciplines, sans conseils de classe, sans rentrées des résultats d'évaluations communes, etc. ?

En réalité, ce projet ne vise rien d'autre qu'à faire des économies sur le dos des enseignants du CO, en diminuant leur salaire horaire.

Or, rien dans la situation de l'enseignement genevois ne justifie une quelconque différence de traitement entre l'ES I et l'ES II. En effet, pour rappel, les enseignant.e.s du secondaire (I et II) à Genève bénéficient tou.te.s exactement de la même formation, à savoir un master dans la discipline enseignée et un master de formation pédagogique (IUFE), à la différence des autres cantons où un bachelor dans la discipline enseignée suffit pour enseigner au niveau du Cycle d'orientation. Les enseignant.e.s n'ont cessé de se battre pour défendre cette particularité genevoise qui non seulement assure une qualité de spécialisation dans l'enseignement, mais permet aussi une circulation souple et fluide des enseignant.e.s entre les deux ordres d'enseignement.

IL EST URGENT DE SE MOBILISER ! Nous ne pouvons pas accepter ces attaques répétées contre les enseignant.e.s du Cycle d'orientation ni contre les spécificités pédagogiques genevoises que nous continuons et continuerons à défendre.



Les articles sont publiés sous la responsabilité du comité du groupe enseignement du SSP-GE

Contact :

Margarita Castro, secrétaire syndicale / m.castro@sspge.ch /

Tél. 022 741 50 86

Permanences tous les jeudis et sur demande

<http://www.sspge.ch> / secretariat@sspge.ch / Tél. 022 741 50 80

Plus d'élèves, moins d'enseignant-e-s, le mauvais calcul de l'Etat de Genève pour cette rentrée

La Fédération des enseignantes et enseignants genevois (FEG) s'alarme de la situation car, si jusqu'ici les conditions d'apprentissage se détérioraient progressivement, mais inexorablement (effectifs dépassés, manque de locaux, bâtiments insalubres, équipements désuets, etc.), elles se dégraderont gravement cette année : effectifs de classes explosés, corps enseignant surchargé, suppression de cours, diminution des grilles horaires, coupes systématiques des prestations hors présence élèves, etc.

En pleine crise sanitaire, aucun moyen supplémentaire n'a été prévu pour soutenir les élèves mis en difficulté par plusieurs mois de semi-confinement, durant lesquels l'école à distance n'a été qu'un pis-aller pédagogique, malgré l'immense investissement du corps enseignant. Au contraire, les ressources « facultatives » que sont les cours de soutien, d'appui ou de dépannage ont été au mieux drastiquement limitées, au pire supprimées.

Dans les pays voisins, les politiques ont pris la mesure du problème en allouant des moyens supplémentaires. Genève, comme le reste de la Confédération, n'a pas jugé utile de le faire. Pire, les diverses mesures d'économies consécutives au budget 2020 ont conduit le DIP à licencier du personnel enseignant de diverses manières : non-renouvellement de contrat à durée déterminée, congé-modification avec baisse contrainte du taux d'activité, fin de rapport de service pure et simple de personnel employé à titre accessoire, alors que la crise appelait, au contraire, à renforcer le corps enseignant pour pallier les difficultés rencontrées par les élèves à la suite du confinement.

Les associations représentatives du personnel enseignant membres de la FEG dénoncent avec force ces licenciements. L'absence de plan social, de proposition de réaffectation et la brutalité de leur annonce sont inqualifiables.

Après la gabegie de cette rentrée qui laissera des séquelles dans le parcours de milliers d'élèves, la FEG attend du Grand Conseil et du Conseil d'État, des décisions fermes et claires afin de rétablir une école publique de qualité dès la rentrée 2021.

Associations membres de la FEG : AGEEP – FAMCO – FAPCEGM/HEM – SPG – SSP/enseignement – UNION et Associations du Personnel enseignant, administratif et technique de la Confédération des Ecoles Genevoises de Musique, danse, théâtre, rythmique Jaques-Dalcroze et de la Haute Ecole de Musique

TEMOIGNAGES SUR LES DESAGREMENTS DU PORT DU MASQUE

Une semaine après la rentrée des classes, des remarques affluent sur les difficultés surgissant autour du port du masque obligatoire dans les bâtiments des écoles.

Dès le premier jour, certains enseignant.e.s ont fait remonter leur malaise face à la communication tronquée vis-à-vis des élèves en raison du port du masque, en particulier dans les nouvelles classes dont elles ou ils ne connaissaient pas les élèves au préalable; en revanche les enseignant.e.s « à risque » ou cohabitant avec une personne à risque ont salué cette mesure.

Dans le courant de la semaine, d'autres doléances sont apparues dans quelques établissements. L'une concerne principalement des signes cliniques comme des tachycardies, des tachypnées qui apparaissent lors du port du masque après quelques minutes de cours. Il semblerait aussi qu'il faille parler plus fort, car les élèves n'entendent pas suffisamment l'enseignant.e, ce qui ajoute de la fatigue, du fait de devoir répéter ou faire répéter souvent les propos tenus par les un.e.s ou les autres. D'autres remarques sont rapportées sur la difficulté du port du masque lors de fortes chaleurs, avec des rougeurs apparaissant sur la partie élastique qui est en contact direct avec les joues des enseignant.e.s. Malgré ces forts inconvénients, une grande majorité des enseignant.e.s semble être favorable à porter le masque... jusqu'à ce qu'une autre mesure alternative soit proposée à disposition de la population.

L'ensemble de ces désagréments doit nous rendre attentif sur les conditions de travail difficiles pour les un.e.s et les autres, dues à l'obligation de porter ces masques. Il pourrait bien en résulter des malaises, des difficultés de concentration, des fatigues, des non-respects des critères de sécurité du port du masque. Soyons-en conscient.e.s et trouvons des solutions respectueuses des directives du port du masque, mais également de l'état de santé des un.e.s et des autres, car cette situation va perdurer encore quelque temps.



*Les articles sont publiés sous la responsabilité du comité
du groupe enseignement du SSP-GE*

Contact :

Margarita Castro, secrétaire syndicale / m.castro@sspge.ch /

Tél. 022 741 50 86

Permanences tous les jeudis et sur demande

<http://www.sspge.ch> / secretariat@sspge.ch / Tél. 022 741 50 80